

# physioqu bec

VOL. 1, NO 1

septembre 1975

## LE CODE DES PROFESSIONS

Sanctionn  le 6 juillet 1973, le Code des professions (I. Q., 1973, chapitre 43), entrain en vigueur le 1er f vrier 1974. Le Code avait pour effet, notamment, de dissoudre l'ancienne corporation "Les Physioth rapeutes de la Province de Qu bec Inc.", et de constituer l'actuelle Corporation professionnelle des physioth rapeutes du Qu bec. La Corporation professionnelle des physioth rapeutes du Qu bec assume, depuis, toutes les obligations de l'ancienne corporation.

Le Code des professions est   la base de la r forme de tous les secteurs professionnels au Qu bec. Il pose des principes fondamentaux qui, d sormais, gouverneront les activit s de toutes corporations professionnelles au Qu bec. L'un de ces principes, et probablement le plus important, est  nonc    l'article 23 du Code des professions. Cet article stipule que chaque corporation a pour principale fonction d'assurer la protection du public. Il ne s'agit pas l , pour chacune des corporations, d'un id al   atteindre, mais d'une obligation   remplir.

Pour ce faire, les corporations professionnelles devront mettre en oeuvre diff rents m canismes de contr le tels que les comit s d'inspection professionnelle, de conciliation et d'arbitrage des comptes, de discipline.

Ces institutions secr tes et myst rieuses que constituaient les anciennes corporations professionnelles, le l gislateur a pr vu qu'au sein m me de l'administration de chacune des corporations cr ees par la loi, si geraient des membres repr sentant le grand public.

Ces membres, nomm s "externes", participent aux assembl es du Bureau et au Comit  administratif de chacune des corporations.

Ainsi pour une corporation comme celles des physioth rapeutes du Qu bec, qui compte de cinq cents (500)   mille cinq cents (1,500) membres, le Bureau est constitu de seize (16) administrateurs dont trois (3) sont nomm s par l'Office des professions du Qu bec, apr s consultation avec le Conseil interprofessionnel et divers groupes sociaux  conomiques.

Notons  galement que le Code des professions a constitu  deux (2) types de profession au Qu bec: les professions exercice exclusif et les professions   titre r serv . La physioth rapie est, au sens de la loi, une profession   titre r serv . C'est cette notion de "titre r serv " que nous aborderons dans notre prochain article.

L. Pierre Paquin, LL. L.

Physio Qu bec est publi   
par la  
Corporation Professionnelle  
des Physioth rapeutes du Qu bec

## THE PROFESSIONAL CODE

The Professional Code (L. Q. 1973, chapter 43) was assented to July 6, 1973 and went into effect February 1, 1974. The code primary effect was to dissolve the former corporation "The Province of Quebec Physiotherapists Inc" and to institute the actual Professional Corporation of Physiotherapists of Quebec. The Professional Corporation of Physiotherapists of Quebec assumed the obligations of the former corporation.

The Professional Code is the base of reform for all the professional groups in Quebec. It lays down fundamental principles which henceforth will govern the activities of all the profes-

sional corporations in Quebec. One of these principles, probably the most important, is found in Article 23 of the Professional Code. This article stipulates that each corporation has as its principle function to assure the protection of the public. It is not that each corporation has an ideal to attain but rather an obligation to fulfill.

To do this, the professional corporations must put into effect various control mechanisms such as committees for professional inspection, for conciliation and arbitrating accounts, and for discipline.

In addition, to open the doors of these secret and mysterious institutions that made up the former professional corporations, the legislator established that members representing the public at large would sit on the administrative boards of each of the corporations created by this bill.

These members, called "external members", participate in the meetings of the Bureau and of the administrative committee of each corporation.

Thus, for a corporation such as that of the physiotherapists of Quebec (who number between 500 and 1500 members), the Bureau is composed of 16 administrators of whom three are named by the Office des Professions du Qu bec, after consultation with the Interprofessional Council and various socio-economic groups.

It is also to be noted the Professional Code is made up of two types of professions in Quebec: the professions with exclusive practice and the professions with reserved title. This notion of "reserved title" will be discussed in our next article.

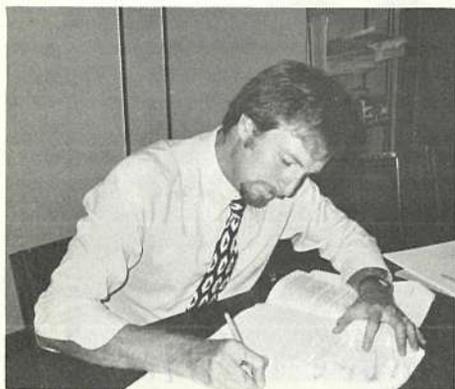
L. Pierre Paquin, LL. L.

CONTINUING EDUCATION - Preliminary Announcement

The following courses are being offered to Physical and Occupational therapists who are members of their respective associations. Also included are therapists who are eligible to write registration examinations.

The courses can be either audited or taken for credit.

Sports Medicine	1 two-hr. lecture/wk 1 two-hr. practical/wk	Sept. 16 to Dec. 11	Miss Karen Austin
Cost of Sports Medicine to non-McGill students - \$60.00. For more details see <u>Sport-Physio du Québec</u> in this issue.			
P. N. F.	Monday 5:30 - 7:30 pm	January 19 - March 22	Mrs. A. M. Van daele
Neurodevelopmental Approach to Treatment (Bobath Concept)	Mon. Wed. Fri. 5 - 7 pm	April - May T. B. A. *	Miss J. Williams
Manipulations	Every day 9 am - 4 pm	First part of June T. B. A. *	Mr. R. Walmsley Mr. Snewing (Queens University)
Seminar on Clinical Physiology and Neurophysiology	Every day	June 14 - 16 T. B. A. *	Dr. E. Knutsson (Dept. of Clin. Physiology, Karolinska ajukhuset, Stockholm, Sweden)



PRÉSIDENT  
NORMAND LEGAULT  
(au travail) (at work)



SECRÉTAIRE GÉNÉRALE  
LYNN COTÉ

Either or both of the following courses may be required as prerequisites for the above according to educational and clinical experience:

Neuroanatomy 504-321A (3 credits)	Mon. & Fri. 9 - 10 am Lab. Fri. 10-12	September 16 - December 12	Dr. E. Daniels
Neurophysiology 581-455B (3 credits)	Tues. & Thurs. 4.30 - 6 pm	January 15 April 14	T. B. A.

PLEASE ADDRESS ALL ENQUIRIES TO: Mrs. A. M. Van daele, 3654 Drummond Street, Montreal H3G 1Y5

\* T. B. A. - to be announced.

Congrès international de physiothérapie

du 20 au 25 juin 1976  
Barcelone, Espagne

Thèmes principaux:

1. Traitement de la spasticité.
2. Traitement des algies vertébrales.
3. Rééducation de la main.
4. Thème libre.

International Congress of Physiotherapy

June 20 - 25, 1976  
Barcelona, Spain

Themes:

1. Treatment of Spasticity.
2. Affections of the vertebral column.
3. Rehabilitation of the hand.
4. Open Communications.

UNIVERSITE LAVAL - ECOLE DE READAPTATION -- BOURSES D'ETUDES DISPONIBLES

A cause de l'expansion du programme de physiothérapie, quatre (4) bourses d'études sont actuellement disponibles pour quatre physiothérapeutes désirant poursuivre des études de maîtrise et/ou de doctorat dans une des spécialités suivantes:

- science clinique
- pathologie
- anatomie
- kinésiologie
- neurologie
- physiologie du mouvement

Pour de plus amples renseignements communiquer avec:

Le Directeur  
Ecole de Réadaptation

CORPORATION PROFESSIONNELLE DES PHYSIOTHERAPEUTES DU QUEBEC

REUNION GENERALE REGIONALE DES PHYSIOTHERAPEUTES DE LA REGION DE L'ESTRIE,  
LE MERCREDI 17 SEPTEMBRE 1975 A 19 HRES AU SERVICE DE PHYSIOTHERAPIE, CENTRE  
HOSPITALIER D'YOUVILLE, 1036 SUD, BELVEDERE, SHERBROOKE, QUE.



SECRÉTAIRE DU BUREAU  
MICHÈLE BRISSON

### Comité de pratique privée

Le comité prépare actuellement un mémoire sur les honoraires professionnels pour la pratique privée. La corporation présentera ce mémoire à l'Office des Professions durant ses audiences publiques à compter du mois de novembre prochain afin d'établir les honoraires professionnels conformément à l'article 12 u) du Code des Professions.

M. Normand Legault, président de la Corporation et M. Roland Lamarche et M. André Audi, représentants du comité de Pratique privée, ont rencontré le sous-ministre des Affaires sociales, Dr Jacques Brunet, le 31 juillet à Québec. Ils ont fait un exposé sur le fait que les physiothérapeutes veulent être payés directement par l'assurance-maladie. La rencontre s'est bien passée mais il n'y aura pas de résultats immédiats.

\*\*\*\*\*

### Examinations Committee

Examinations for membership to the C. P. P. Q. were held May 21st, 22nd and 23rd, 1975. Eleven candidates registered and took the exams. Six candidates completed all sections satisfactorily and are now eligible to work in Quebec.

The next exams will be held on October 20th, 21st and 22nd, 1975.

All candidates should make sure that their supervisor in the clinical setting has completed a clinical report for for that candidate and has submitted it to the Corporation by September 12th, 1975.

\*\*\*\*\*

### GROUPE D'ORTHOPEDIE

The Orthopedic Group held a second weekend course on August 9-10-11, 1975, for those interested participants of the first course given in the Spring. The course will be continued on a three-day basis at six-week intervals for four more sessions.

Plans are underway to repeat the entire course commencing in the Autumn.

A one-day seminar in Rheumatology is also in the planning stages for the late autumn.

Carolyn Quartly, public relations officer of the committee, has unfortunately resigned as she is leaving the province. We would like to express our appreciation to Carolyn for her untiring efforts on behalf of the group. Carolyn will be replaced by Constance Babin.

Pat O'Reilly  
Chairman, Orthopedic Group

\*\*\*\*\*

### MINI-NOUVELLES

Mlle France Hamel, notre déléguée officielle à la Fédération des Loisirs et des Sports pour Handicapés du Québec, a eu l'honneur d'être nommée à son conseil d'administration lors de l'assemblée générale annuelle. Cette assemblée a été tenue dans le cadre des VI<sup>e</sup> Jeux Provinciaux pour handicapés physiques du Québec. Nous aimerions souligner la participation des physiothérapeutes suivantes: France Hamel, Thérèse Ménard, Francine Jodoin, Louise Brissette, Ann Charness de même que de trois techniciens en réadaptation qui ont procédé à la classification de plus de 130 athlètes qui se préparaient pour les VI<sup>e</sup> Jeux Provinciaux.

\*\*\*\*\*

### ORIENT ODYSSEY

Tokyo - Kyoto - Hong Kong.

Organized for the Order of Engineers of Quebec. Members of the Professional Corporation of Physiotherapists of Quebec are welcome.

October 21 - November 3, 1975.

Entire cost: \$1,229/person double occupancy plus 10% taxes & services from Mh.

Plus de détails disponibles à la C. P. P. Q. - 861-7939.

\*\*\*\*\*

### REUNION ANNUELLE - LE CONGRES MONDIAL ACADEMIQUE D'ACUPUNCTURE

Qui aura lieu à l'Hôtel Sheraton Mont-Royal, à Montréal, du 17 au 19 octobre 1975. Le but de cette réunion est de donner l'occasion aux praticiens de l'acupuncture de se rencontrer afin de discuter et de démontrer toutes les connaissances qu'ils ont acquises dans le domaine de l'acupuncture.

Inscription: \$225.00.

Pour en savoir davantage - appelez le bureau de la C. P. P. Q. - 861-7939.

\*\*\*\*\*

AMALGAMATION: sa naissance et sa mort  
Nicole Pelletier-Hébert

Après le retrait du projet d'amalgamation entre les trois districts du Québec de l'A. C. P. et la C. P. P. Q. (Corporation professionnelle des physiothérapeutes du Québec), il m'a semblé utile de faire brièvement l'historique de ce projet. Cet historique se propose d'aider la C. P. P. Q. à saisir toute la complexité de ce problème et à comprendre pourquoi le projet d'amalgamation a avorté.

Déjà en 1971, les physiothérapeutes de la province de Québec se rendent compte qu'il existe à la fois l'A. C. P. et les PPQI (les physiothérapeutes de la Province de Québec, Inc.) et que les deux organismes dépensent beaucoup d'énergie pour la même cause: regrouper les physiothérapeutes et promouvoir la profession de physiothérapie.

Ils sont aussi conscients qu'avec l'avènement du syndicat au Québec, les frais d'exercice de la physiothérapie sont de plus en plus élevés et que les trois districts de l'ACP au Québec risquent de voir le nombre de leurs membres diminuer.

Un comité est donc créé en 1971. Ce comité se compose de trois représentants de l'ACP et de trois représentants des PPQI. Leur mandat est d'étudier la possibilité et les modalités de fusion (amalgamation) entre les deux organismes.

Fin décembre 1971, le comité produit son premier rapport sur les principes de l'amalgamation. En mai 1972, les implications financières sont aussi étudiées et contenues dans un second rapport. Les membres des PPQI réunis en assemblée générale en juin 1972 acceptent en principe la proposition d'amalgamation et le Conseil d'administration s'engage à commencer les négociations avec l'ACP.

Le principe d'amalgamation est bien reçu par les membres du Conseil d'administration de l'ACP et ceux-ci soumettent à leur tour aux PPQI des propositions d'entente.

Mais entre-temps, le Québec a décidé de légiférer dans le domaine des professions et présente un projet de loi-cadre pour les professionnels du Québec et ce, dans l'unique but de protéger le public. C'est le projet de loi 250.

Le Code des Professions est adopté en juillet 1973. La pratique de la physiothérapie au Québec sera dorénavant soumise à la loi 250. L'association des PPQI est abolie et les physiothérapeutes seront désormais regroupés sous le nom de Corporation professionnelle des physiothérapeutes du Québec.

Les représentants des PPQI (qui deviendra en février 1974 la CPPQ) rencontrent les membres du Comité exécutifs de l'ACP en septembre 1973 et réitèrent le projet de fusion contenu dans un mémoire appelé "Amalgamation". D'un commun accord, les deux organismes décident de poursuivre le projet d'amalgamation et l'ACP forme un comité pour étudier les termes de la négociation. Mlle Joan Pape, adjointe au directeur exécutif est chargée de mener ces négociations et elle rencontre les représentants de la CPPQ au mois de mai 1974.

Déjà les deux groupes réalisent que le projet de fusion s'annonce difficile, sinon compliqué. L'ACP fait appel à son conseiller juridique, Me Hollyer. La CPPQ fait de même en juillet 1974. Les conseillers juridiques de l'une et de l'autre partie sont d'accord pour dire que le projet d'amalgamation ou de fusion entre les deux organismes s'avère impossible.

Voici les principaux points qui furent soulevés par Me Hollyer (L'ACP) et de Me Paquin (la CPPQ):

1. D'une part, le mot "amalgamation" veut dire que deux entités différentes se fusionnent pour en former une troisième nouvelle.
2. D'autre part, l'ACP est une association volontaire alors que la CPPQ est une corporation créée par la loi qui dit que: toute personne faisant usage, au Québec, du titre de "physiothérapeute", doit être membre de la Corporation.
3. La protection du public impose à toute corporation professionnelle du Québec l'obligation de veiller à ce que les membres répondent aux plus hauts critères de compétence. En conséquence, la CPPQ a le pouvoir et le devoir d'édicter des règlements pour l'émission de permis.
4. Considérant l'état actuel de la loi, la CPPQ ne peut déléguer ses pouvoirs ou faire assumer ses obligations par l'ACP, de semblables délégations de pouvoirs étant illégales. Bref, la CPPQ est autonome et doit assumer seule ses obligations.
5. La CPPQ peut maintenir des liens étroits avec l'ACP mais tout en tenant compte du caractère différent des deux associations.

Après avoir pris connaissance de ces documents, les membres du Comité Administratif de la CPPQ ont décidé de cesser toutes négociations avec l'ACP et de retirer leur projet d'amalgamation avec les trois districts de l'ACP au Québec.

Soucieux du fait que les physiothérapeutes du Québec tardent à joindre les rangs de l'ACP, les trois représentantes du Québec au Conseil d'administration et les trois présidentes des districts ont décidé de faire front commun et d'étudier à fond la situation de l'ACP au Québec.

Ce court article aura pu, je l'espère, faire mieux connaître les avantages du projet d'amalgamation. Je garde pour ma part, le ferme espoir que les physiothérapeutes du Québec seront heureux d'appartenir à une association nationale qui représente au niveau mondial les physiothérapeutes du Canada.



ACTIVITIES OF  
SPORT-PHYSIO DU QUEBEC

I. DISCUSSION GROUPS:

For those physiotherapists interested in gaining practical experience with various teams and clubs.

Presentations to date have included: football, long jump, judo, cycling, basketball, gymnastics and fencing.

UPCOMING PRESENTATION: (to be followed by open discussion and coffee)

HOCKEY - Student project presented by René Joyal, physiotherapist  
Tuesday, October 14, 1975 - 7:30 p. m.  
Hosmer House, McGill University, 3630 Drummond, Montreal.

II. MISSION SPORT-PHYSIO NO. 2

An INTENSIVE, 3 credit course in Sports-Physiotherapy at McGill University

INCLUDING: Lectures  
Practicals  
Field work with teams  
A weekend of Nov. 8th seminar  
Presentations of student project reports

REGISTRATION: A - maximum of 40 for full course.

Eligibility: 20 physiotherapy students in 3rd year or registered in the B.Sc. program.  
20 graduate physiotherapists.

B - Weekend seminar only

Additional registration will be available, but is limited to physiotherapists who took Mission Sport-Physio No. 1 or 1975 graduates of McGill University and Université de Montréal.

The course will be given primarily in English, the weekend seminar will be bilingual. Lectures will be given between 4.30 and 6.30 Tuesday or Thursday with 3 x 2 hour practical sessions between 4.30 & 8.30 Tuesday and Thursday. No classes will be held between Oct. 5 and Oct. 27; field work may be commenced during this time.

III. QUESTIONNAIRES:

We have now received 48 completed questionnaires circulated earlier this year seeking information about physiotherapist in Quebec interested in becoming more involved in sports medicine.

If you haven't already sent one in please do so now - see enclosed Sport Physio du Québec Questionnaire (2 pages). We wish to up date our list of sports-interested physios, and to know who is interested in working during the Olympics next summer.

IV. 1976 OLYMPIAD FOR THE DISABLED

This event will take place in Toronto immediately following the Olympic Games in Montreal. If you are interested, please complete the enclosed form and return it to Toronto. For further information, contact Ann Charness, Montreal Rehabilitation Institute, 735-3741.

V. LOCAL SPORTS EVENTS & COMPETITIONS

For continuous information of upcoming activities worth observing as a learning experience, contact Sylvia Mastrogiuseppe at work, 873-5017, home, 677-4210.

5e SYMPOSIUM INTERNATIONAL

Sur la médecine et le sport de l'Université de Montréal, les 29, 30, 31 octobre 1975 -  
Hôtel Sheraton Mont-Royal, Montréal.

Inscriptions limitées: avant le 25 septembre 1975.

Para-médicaux: \$65.00.

Formules d'inscription disponibles à la C.P.P.Q.

Dans les cadres de l'article 77 du code des professions et afin d'alimenter de nouveau leur banque de noms, l'Office des professions a exprimé le désir de recevoir du Conseil Interprofessionnel, une liste de noms de personnes susceptibles de siéger à titre d'administrateurs externes au Bureau des diverses corporations professionnelles.

L'Office a exprimé le souhait que cette liste contienne, dans la mesure du possible, le nom de personnes qui ne sont pas des "professionnels" au sens du Code des professions. Selon l'Office, c'est dans ce secteur que le recrutement est le plus difficile.

Extrait du rapport de la réunion spéciale du Conseil Interprofessionnel du Québec, tenue le 3 mai 1974:

2) Consultation des noms soumis par plusieurs corporations professionnelles en regard du choix de candidats susceptibles de siéger avantagement sur le Bureau de leur corporation:

Le débat est ouvert et les membres, à l'unanimité, formulent les recommandations suivantes:

- tout membre dit "externe" appelé à siéger aux Bureaux des corporations professionnelles doit avoir une connaissance d'usage de la langue française.
- aucun journaliste, politicien ou fonctionnaire à l'emploi des Services publics ne devra siéger comme administrateur aux Bureaux des corporations professionnelles.
- que les activités professionnelles ou autres du membre dit "externe" n'entrent, en aucun cas, en conflit avec la fonction qu'il aura à remplir sur les Bureaux des diverses corporations sur lesquelles il aura à siéger, ex: officiers ou employés du H. P. Q. re: la corporation professionnelle des Ergothérapeutes du Québec.

La Corporation Professionnelle des Physiothérapeutes du Québec est invitée à soumettre au Conseil Interprofessionnel les noms des personnes susceptibles de siéger à titre d'administrateurs externes au Bureau des diverses corporations professionnelles. Nous vous prions de transmettre à la C. P. P. Q. le curriculum vitae des personnes que vous voulez suggérer et que nous pourrions soumettre au Conseil Interprofessionnel du Québec.

\*\*\*\*\*

Une photocopie du texte de l'annonce parue dans divers quotidiens concernant la composition du comité administratif du Conseil Interprofessionnel pour l'année 1975-1976.

M. Yvon C. Dupuis ing. a été élu président du Conseil Interprofessionnel du Québec pour l'année 75-76. Sont aussi membres du Comité administratif MM. Pierre Gendreau d. ps. de la corporation professionnelle des psychologues, Vice-président, Claude Gareau, optm. de l'Ordre des optométristes du Québec, Secrétaire, André J. Tanguay adm. a. de la corporation professionnelle des administrateurs agréés, Trésorier, Mme Micheline St-Jacques, ergothérapeute de la corporation professionnelle des ergothérapeutes, MM. Réjean Blanchet a. g. de l'Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec, Pierre Robert l. ph. de l'Ordre des Pharmaciens du Québec.

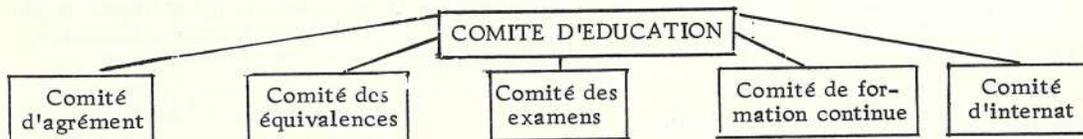
Madame Lynn Coté sera la déléguée de la Corporation Professionnelle pour l'année 75-76.

\*\*\*\*\*

COMITES

Comité d'éducation

Le président du comité d'éducation sollicite notre bonne volonté pour l'année à venir. Les ranges des sous comités doivent être augmentés



C'est avec votre participation que ces comités peuvent remplir leur mandat. Tout(e) candidat(e) peut s'adresser à Mme Anne-Marie Van Daele, 392-5053 (jour), présidente du comité d'éducation.

\*\*\*\*\*

Comité d'agrément

Comme vous le savez, la C. P. P. Q. se charge de l'internat des diplômées des universités du Québec. La formule d'accréditation à remplir vient d'être envoyée aux chefs physiothérapeutes. Les visites d'accréditation se feront à partir de la mi-septembre et à la fin d'octobre. Les physiothérapeutes en chef seront avisés par le comité de la date et de l'horaire de la visite. Si un service de physiothérapie n'a pas reçu la formule d'agrément et veut accueillir des internes en 1976, il devra communiquer avec la corporation.

\* ANNONCE \*

La Corporation professionnelle des physiothérapeutes du Québec annonce un nouveau poste à temps partiel de:

- SECRETAIRE GENERALE ADJOINTE -

- devra agir comme trésorière
- chargée des candidats formés hors du Québec
- seconder la secrétaire générale dans l'exercice de ses fonctions

Salaire à discuter.

Envoyer curriculum vitae à la secrétaire générale avant le 1er octobre 1975.

Les candidates seront convoquées pour une entrevue.

Hôpital d'Argenteuil  
145 boul. de la Providence  
Lachute, Québec

Hôpital général de 84 lits cherche 1 physio.  
temps pcomplet avec expérience.  
Faire parvenir curriculum vitae à:  
N. Jacques Monette

Clinique de Physiothérapie Havre Santé  
521 boul. du Havre  
Valleyfield, Québec

Physiothérapeutes temps complet ou temps partiel.  
Att: Sandra Piening - 371-1212  
371-6444 ext. 45

Clinique de Psychiatrie Côte des Neiges  
5858 Côte des Neiges  
Montréal, Québec

Physiothérapeute plein temps ou  
temps partiel (jour ou soir)  
Att: Mme G. Campagna - 735-5547

Metropolitan Physiotherapy Services Inc.  
5440 Queen Mary Road  
Montreal

1 full-time and other part-time.  
Contact: Mr. Mike Gandhi - 488-3000

Centre Hospitalier Universitaire  
Université de Sherbrooke  
Sherbrooke, Québec

Physiothérapeute  
Faire parvenir curriculum vitae à:  
La Direction du Personnel  
a/s Michel Faucher  
Responsable Secteur Emploi  
Centre Hospitalier Universitaire  
Sherbrooke, Québec

Clinique de Physiothérapie Centrale  
135 St-Antoine Nord  
Granby, Québec

4 physiothérapeutes temps complet  
Att: Denis Baril - 372-9988

Montreal Convalescent Hospital  
3001 Kent Ave.  
Montreal, Quebec

1 physio. required as of Sept. 8.  
Att: Miss E. Ricketts, charge physiotherapist  
737-3661

Hôtel-Dieu de Lévis  
143 Wolfe,  
Lévis, Québec

1 physio. diplômée ou bachelière à temps complet  
Att: Mme Francine L. Lévesque  
Responsable du Service de Physiothérapie  
837-9341, local 205

Hôpital St-Joseph  
Rimouski, Québec

1 physio. pour Service de soins à domicile  
pour la région de Rimouski  
Expérience souhaitable  
Att: M. Laurent Landry, adjoint-administratif,  
Département de Médecine communautaire  
724-8455

Hôpital Général Fleury  
2180 est, rue Fleury  
Montréal, Québec

1 physio. temps complet  
Att: M. Gaston Cloutier  
381-9311 local 260

Service de soins à Domicile du Montréal-Metropolitain

REGION MONTREAL & LAVAL

1 physio. temps complet avec minimum de 2 ans  
d'expérience

REGION LONGUEUIL

1 physiothérapeute temporaire pour remplacement  
(temps plein) avec un minimum de 2 ans d'expérience.  
Voiture obligatoire.

Att: Mlle M. Finlayson - 849-6311, local 13

Yaoundé, Cameroun

Physiothérapeutes diplômés, de nationalité canadienne  
pour travail au Centre de Rééducation des handicapés  
de Yaoundé, sous l'égide de: Cardinal Léger et ses  
oeuvres. Langue de travail: français ou anglais.  
Durée du contrat: 1 an.  
Dépenses de voyage payées.  
Salaire égal à celui payé au Québec.  
Communiquer avec: le Dr Gustave Gingras  
6300 avenue Darlington, Montréal.

Yaoundé, Cameroun

Canadian physiotherapy graduates for Rehabilitation  
Centre of Yaoundé, which is under the guidance of  
Cardinal Léger and his endeavours. Working language  
English or French.  
Contract: 1 year.  
Travel expenses covered.  
Salary equivalent to that paid in Quebec.  
Communicate with: Dr. Gustave Gingras  
6300 Darlington Ave., Montreal.

Centre hospitalier des Laurentides  
L'Annonciation  
Comté Labelle, Québec

1 physio. à temps complet  
Poste responsable de service  
Att: M. L. Chevarie, directeur  
adjoint du Personnel  
819 275-2118 local 351

---

Centre médical de Pincourt  
Département de physiothérapie  
49, 5ième Avenue  
Pincourt, Ile Perrot

1 physio. temps complet ou partiel  
Att: Dr D. Couture - 453-3488

---

Hôpital Santa-Cabrini  
5655 est, St-Zotique  
Montréal

2 physio. à temps complet  
2 physio. à temps partiel  
Att: Mme Lemaire - 254-8311, local 319

---

Centre Hospitalier St-Charles Borromée  
66 est, boul. Dorchester  
Montréal

1 physio. à temps complet  
Att: M. Gilles Marcotte,  
Directeur du personnel - 861-8591

---

Service du personnel  
Centre Hospitalier de Chandler  
Chandler, C.P. 1000  
Cté Gaspé, Qué. G0C 1K0

Physiothérapeute pour nouveau centre hospitalier  
de 141 lits - voir à l'organisation de ce service  
et assumer la responsabilité du service de façon  
permanente.  
Att: M. Michel Arsenaault, Agent du personnel

---

Hôpital des Sept-Iles  
45, rue Père Divet  
Sept-Iles, Qué. G4R 3N7

1 chef physiothérapeute  
Att: Directeur du personnel

---

Hôpital Saint-Joseph  
850 - 16<sup>e</sup> Avenue  
Lachine, Québec

1 physio. à temps complet  
1 physio. à temps partiel (2 jours/sem)  
Att: Mme Michèle Castro,  
637-2351, local 79

---

Centre hospitalier du Sacré-Coeur  
230 boul. Gamelin  
Hull, Québec

Physiothérapeutes demandés  
Att: Directeur du personnel  
819 776-1581

---

Commission scolaire régionale du Lac Saint-Jean  
350, boul. Champlain sud  
Alma, Lac Saint-Jean

cherche un physiothérapeute pour le 1er septembre  
Att: Direction du personnel - 418 668-7931

---

Centre hospitalier de Charlevoix  
Baie Saint-Paul  
Cté Charlevoix, Qué.

1 chef physiothérapeute  
Hôpital de 555 lits.  
Faire parvenir curriculum vitae à:  
M. Denis Simard, Directeur des services hospitaliers  
418 435-2005

---

Hôpital Sainte-Justine  
3175 Chemin Côte Ste-Catherine  
Montréal

2 postes en physiothérapie post-natale  
dont l'un à 25h/sem. et l'autre 17h/sem.  
2 remplaçantes temporaires - durée de 4 mois  
environ - dont l'un à temps complet et l'autre  
à temps partiel  
1 poste pour soins à domicile (avec auto)  
à temps complet ou à temps partiel

---

Hôpital Pasteur  
3095 est, rue Sherbrooke  
Montréal

Physiothérapeutes à temps complet et à temps partiel -  
disponibles maintenant.  
Att: Bureau du personnel ou département de  
physiothérapie - 523-1173 poste 27

---

Clinique de Réhabilitation de l'Est  
5803 Bélanger  
Montréal

1 physio. à temps complet ou à temps partiel le soir  
Att: M. Michel Rivest, 255-4017

---

Lethbridge Rehabilitation Center  
7005 de Maisonneuve  
Montreal

1 charge physiotherapist  
2 physio. night clinic, Mon. & Wed. 5:30-7:30  
Soon as possible.  
2 physio. full time  
Att: Mlle Daoust - 487-1770

---

Hôpital Chinois de Montréal

1 physio. in sole charge, plein temps  
Att: Soeur Jacqueline Villemure -  
273-9154

---